



République Française

Ville de Toulon

Hôtel de Ville – Avenue de la République – CS 71407 – 83056 TOULON Cedex
www.toulon.fr

RENOUVELLEMENT DES CONSEILS DE SECTEURS (COLLÈGE DES ASSOCIATIONS)

Conditions pour déposer votre candidature **avant le 14 Mars 2021** :

- ✓ Association domiciliée ou œuvrant dans le quartier,
- ✓ Désigner un titulaire et un suppléant,
- ✓ Être membre d'un seul conseil de secteur.

Nom de l'association / Raison sociale :

Adresse du siège social ou lieu de l'activité(s) :

Domaine d'activité :

Nom du représentant titulaire :

Nom du représentant suppléant :

Téléphone : Courriel :

Je présente ma candidature au **collège des associations** du conseil de secteur :

(Indiquez votre choix avec ordre de priorité : 1 ou 2)

- Secteur 1 : Notre Dame des Routes / Hameau de Rigoumel / Les Routes / Valbertrand
- Secteur 2 : Les Moulins / Ubac Nord Faron / Les Favières / Le Jonquet / Fort Rouge
- Secteur 3 : La Beaucaire / Pont Neuf-Escailion / Laqoubran / Bon Rencontre
- Secteur 4 : Rodheilac / Barbès / Temple Espagne / Pont-du-Las / Saint-Roch
- Secteur 5 : Super Toulon / Valbourdin / Claret / Siblas / Trois Quartiers
- Secteur 6 : Haute Ville / Place d'Armes / Toulon Centre Historique / La Rode
- Secteur 7 : Champ de Mars / Saint-Jean du Var
- Secteur 8 : Toulon Nord Est / Beaulieu / Sainte-Musse
- Secteur 9 : Mourillon / Cap Brun
- Secteur 10 : La Palasse-La Barentine-Pont de Suve / Les Ameniers / Aguilon / Serinette

Renvoyez le formulaire :

- Par courriel à l'adresse suivante: R_Citoyens@mairie-toulon.fr
- Par courrier ou déposé en main propre à l'adresse suivante:
Service « Organisation Conseil de Secteurs / Relations CIL » Hôtel de Ville – 4^e étage – Avenue de la République - CS 71407 - 83056 Toulon.Cedex

Une question ?

Pour toute question, le Service « Organisation Conseils de Secteur / Relation CIL » est à votre écoute par téléphone au 04 94 36 30 11 ou par courriel : R_Citoyens@mairie-toulon.fr

Règlement Général sur la Protection des Données : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer votre candidature. Les données enregistrées sont conservées 6 années. Elles sont réservées à l'usage de la direction concernée et ne pourront être transmises, le cas échéant, qu'aux agents de la direction. Conformément à la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018, vous pouvez demander communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations vous concernant par voie postale : Ville de Toulon – À l'attention du délégué à la protection des données – avenue de la république –CS 71407 – 83056 TOULON ou bien par mail :

donnees_personnelles@mairie-toulon.fr